30e ANNEE N° 2458 PARAIT LE SAMEDI 19 JUILLET 1919

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Huit francs par an
ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, *Rue Droite* 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0,40
Commerciales (la ligne).....0.30
Réclames (la ligne).....0,60
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

Le Canal de Ventavon

est désormais une réalité

C'en est fait. Le canal de Ventavon sera achevé. Ainsi en a décidé la Chambre en votant à l'unanimité, mercredi matin, un crédit de trois millions à cet effet.

Il ne s'agit plus cette fois des innombrables promesses électorales dont on nous a bernés pendant des années. Il s'agit d'un texte de loi, d'une dépense autorisée par la Chambre sur l'initiative du Gouvernement lui-même.

Nous savons à qui nous devons ce résultat. Il a fallu toute l'autorité dont jouit notre Député auprès des milieux parlementaires pour obtenir, pour imposer au Ministre des Finances un assentiment qu'il avait refusé jusqu'ici à tous ses prédécesseurs, et pour enlever finalement sans débat un vote attendu par notre pays depuis trente-huit ans.

L'approbation du Sénat ne fait pas de doute, et les travaux pourront commencer aussitôt le syndicat des arrosants constitué. Nous enregistrons avec joie cette satisfaction légitime accordée à nos populations agricoles qui trouveront dans la réalisation maintenant certaine du canal de Ventavon un renouveau de prospérité.

Après la signature du Traité de Paix

Enfin l'angoissant cauchemar s'est évanoui. Après avoir essayé de marchander pour obtenir des conditions meilleures, notre principal ennemi s'est décider à signer. La paix qui vient donne au pays la joyeuse atmosphère de la délivrance glorieuse, du prestige moral reconquis. Elle doit lui rendre le sentiment de la confiance en lui-même, condition première et ressort principal de l'action.

Si la signature de l'Allemagne n'est pas synonyme de paix complète sur tous les fronts, le poids le plus lourd qui entravait nos initiatives est écarté. Malgré les protestations de quelques organes d'une presse plus chauvine que pratique, l'opinion publique se rend compte que les frais énormes d'une nouvelle campagne en Allemagne n'eussent pas été compensés par les avantages supplémentaires que nous aurions peut-être pu obtenir.

Désormais, la soumission complète des autres belligérants vaincus ne saurait faire l'ombre d'un doute. La paix avec l'Autriche, la Hongrie, la Bulgarie et la Turquie n'est plus qu'une question de temps, et le rétablissement des échanges normaux entre les peuples civilisés ne tardera pas à se faire peu à peu.

Laissons à nos état-majors et à nos ministres le soin de prendre les précautions indispensables pour obliger l'Allemagne à tenir ses engagements, pour l'empêcher de préparer un nouveau « coup » analogue à celui de 1914, et ayons foi dans l'avenir de notre pays et aussi dans son présent.

Les conditions économiques du nouveau traité sont assez bonnes, nous l'avons montré précédemment pour nous permettre les plus grands espoirs.

Le traitement de la nation la plus favorisée, que l'Allemagne a été obligée d'accorder aux vainqueurs sans réciprocité, va donner à notre commerce des avantages considérables. Mais surtout, elle est enfin brisée, pour longtemps, espérons-le, la concurence déloyale d'un ennemi toujours menaçant, l'emprise insidieuse d'un adversaire puissant sur notre industrie et sur notre commerce.

La vaste liquidation des biens ennemis sur notre territoire national et dans nos colonies nous en donne la meilleure preuve, et il dépend maintenant de nous, de nos exportateurs surtout, de poursuivre pacifiquement les avantages obtenus par les armes d'abord, par notre diplomatie ensuite.

Ces avantages nous paraîtront plus grands encore si nous plaçons en face d'eux la situation actuelle de nos adversaires. Les Allemands n'auront plus aucune colonie, partant plus de débouchés nationaux, plus de dépôts de charbon sur leur territoire, plus de repaire fortifié d'où ils pourraient attaquer nos convois ou nos rivages.

Ils n'auront plus de flotte de guerre, objet d'orgueil pour la clique des pangermanistes. Leur flotte de commerce elle-même sera fortement réduite pour de longues années. Ils auront perdu cette supériorité économique qu'ils tenaient de la force et du traité de Francfort. Ils devront se soumettre à la surveillance de leurs adversaires d'hier. Ils seront contraints de livrer leurs chefs, de réduire leur armée au strict nécessaire pour maintenir l'ordre, de fermer ou de transformer leurs usines de guerre.

Les maîtres d'hier, qui ne pouvaient s'imposer que par la force, n'auront plus ce prestige que donne la victoire et seront suspects dans le monde entier, même et peut-être surtout chez leurs alliés actuels.

Mais, ne nous laissons pas éblouir par ces avantages.

Plus que jamais la vigilance s'impose à nous.

N'oublions pas qu'il y a toujours des réserves dans les engagements germaniques.

L'Allemagne a signé, il est vrai, mais c'est avec l'intention dissimulée de tenir ses promesses le moins possible.

Déjà sa presse presque entière a l'imprudence de proclamer qu'elle n'a signé que sous la menace des alliés, sous la pression de la contrainte et sans pouvoir discuter oralement. Or, dit elle, une telle promesse, faite sous l'empire de la contrainte, n'oblige pas plus qu'un engagement exigé par un assassin tenant le couteau sur la gorge de sa victime.

Mais c'est surtout pour l'entrée de l'Allemagne dans la *Société des Nations* qu'il faudra prendre les plus grandes précautions.

L'une des espérances des moins dissimulées des Allemands est, qu'aussitôt admis dans la Société, ils auront les moyens de manœuvrer pour faire modifier les clauses du traité à leur avantage.

L'admission de l'Allemagne dans la Société des Nations devra être subordonnée à deux conditions fondamentales, qu'il dépend d'elle de remplir.

C'est d'abord qu'elle aura satisfait à toutes les obligations qu'elle a assumées en vertu du titre VIII du traité : *Réparations*, et cela en vertu du principe fondamental de tous les codes, qui exige que le condamné s'acquitte de toutes ses dettes avant de rentrer dans le droit commun.

C'est ensuite qu'elle aura montré par des actes qu'elle se reconnaît responsable du mal qu'elle a fait à toutes les nations. Tant qu'elle se contentera de regretter d'avoir manqué son coup, elle ne sera pas digne de siéger parmi les nations libérales qui se sont unies pour défendre le droit et la justice.

Dans ce but, il faut renoncer au favoritisme et au règne de l'incompétence, pour placer l'homme capable à la place qui lui convient.

Et pour cela, il convient de fortifier l'enseignement technique, de donner à chacun selon ses aptitudes, les connaissances dont il aura besoin dans sa sphère.

Tout métier, même le plus simple en apparence, doit être appris.

Il s'agit, pour reconstituer notre

© VILLE DE SISTERON

puissance industrielle, de rechercher et de trouver une solution aussi satisfaiante que possible de la lutte entre le capital et le travail.

Il convient d'assouplir la barque et de l'encourager dans ses efforts pour venir en aide à la petite industrie, au commerce honnête.

Pour réaliser la grande œuvre de notre relèvement économique et financier il faut le concours de toutes les activites, l'union de tous les hommes de bonne volonté, liés aujourd'hui dans la lutte pacifique comme ils l'étaient hier dans la lutte meurtriere.

Il y a des heures ou il convenait de dire : *Je fais la guerre.* Le moment est venu de drie : *J'accomplis l'œuvre de la paix.*

Ce sera le meilleur moyen de restaurer nos finances, de faire monter le cours de nos rentes et d'augmenter le bien-être de chaque citoyen.

CARNET D'UN POILU.

La Fête de la Victoire

C'est lundi dernier, 14 juillet, qu'on a célébré dans toute la France la fête de la Victoire. Si nous en croyons les journaux quotidiens le spectacle a été, à Paris et dans les grandes villes, d'une splendeur et d'une magnificence sans pareilles. Les civils ont défilé crânement derrière les musiques militaires. On s'est incliné pieusement devant les cénotaphes. On a chanté avec entrain la gloire des héros dont les corps jalonnent la ligne fatale. On a salué au passage les mutilés qui préféreraient certainement plus de pain et moins de fleurs et l'on s'est empressé chez les bistros qui pendant trois nuits ont laissé leurs boutiques ouvertes Les canons ont tonnés mais, comme ils n'étaient chargés qu'à blanc nos braves citadins n'ont pas eu peur et ils ont montré au monde ébahi que, malgré les manifestes de la C. G. T., malgré les murmures et les lamentations des démobilisés, ont est patriote en France !

Il n'y a plus d'argent en caisse, lorsque notre député réclame quelques " rogatons " pour les poilus, pour les vrais artisans de cette Victoire qu'on fête avec fracas mais on n'hésite pas à voter des millions pour faire vibrer l'âme des bourgeois chauvins. Les petites affaires les ont empêchés d'être à la peine, ils ont tenu à être a l'honneur et les millions de parisiens, qui s'empressaient de déguerpir lorsque les boches s'approchaient de la Marne, étaient tous à Paris le 14 juillet pour assister à l'apothéose.

Pour permettre aux budgétaires de fêter plus dignement la Victoire, notre gouvernement est en train de faire voter par le plus docile des parlements d'énormes augmentations de traitements aux officiers et aux fonctionnaires qui pullulent en France C'est que voilà, il faut que ces messieurs soient contents car la période électorale va s'ouvrir et l'on a besoin de tout leur concours pour permettre aux députés panachards de revenir au Palais-Bourbon !

De combien de nouvelles centaines de millions ces augmentations de traitements vont-elles grever le budget de la nation ? Cela on se garde de nous le dire !

Il n'y a pas d'argent pour permettre au démobilisé de se vêtir d'une façon décente ! Mais il y en aura pour payer grassement les percepteurs chargés de récurer par l'impôt les quelques sous qu'on leur a promis au moment où ils ont été renvoyés dans leurs foyers, après cinq ans de la plus effroyable des guerres !

On se gardera bien de toucher aux milliards amassés par les profiteurs de la guerre. Les fortunes entassées par les mercantis et les exploiteurs sont sacrées et, comme ces gens sont tout puissants, on continuera à tondre le mouton...

Et voilà pourquoi à Sisteron les démobilisés ont fêté avec si peu d'entrain la fête de la Victoire. Nous voyons bien que " plus ça va, moins ça marche " ! L'honneur ! la gloire ! les apothéoses ! cela ne remplit pas le ventre et, au lieu de tant d'encens ont ferait mieux de nous payer les maigres primes qu'on nous promet depuis longtemps mais qui ne viennent jamais.

Le vieux Poilu.

SOUSCRIPTION PUBLIQUE
du Monument Commémoratif aux " Morts de la Grande Guerre "

8e Liste

Mlle Maria Jourdan, Servoule	10f.
MM. Sylvestre Henri. cantonnier	3
Borel Louis, prop.-rentier	20
Collecte faite le 14 Juillet, au cours d'une réunion de la société de l'Os	72
MM. Mondet Germain, Peipin	20
Siard Sylvain, propriétaire	10
Roubaud Louis, horloger	5
Bougerel Auguste, professeur	20
Perrymond Albert, fils, Avignon (2e versement)	10
Souscriptions reçues de l'extérieur :	
Capitaine Georges Suquet, E. M. de l'Armée, 113, Rue Perronnet. Neuilly s Seine	50
MM. Michel, sénateur, 12, Avenue Ledru-Rollin, Paris	50
Henriot Eugène, Aix	2
Mme Henriot Louise, née Alivons, Aix.	2
Mlle Henriette Lignotte, Aix	1
Mme Vve Adrien Hauviller. Rue Emeric David, 39. Aix	10
Mme Ricard, Bd Longchamp, Marseille	10
Total de la 8e liste.	295
Report des listes précédentes. . .	10.202.50
Total à ce jour. . . .	10.497 50

Chronique Locale
et régionale

MISON

Conférence - Le citoyen Anglès, député, de passage dans l'arrondissement donnera dimanche 20 juillet à 4 heures du soir, une conférence publique à la mairie des Armands. Sujet : *Les détails d'application de la loi relative au canal de Ventavon.*

SISTERON

Musique — Nos lecteurs apprendrons avec plaisir que grâce à la bonne volonté de chacun la réorganisation de la société musicale se poursuit activement.

A la suite d'une réunion tenue la semaine dernière une commission a été instituée de la façon suivante :

Président : Reynaud Albert ;

Vice Présidents : Conchy Louis et Donzion Charles ;

Trésorier : Janson Paul ;

Secrétaire : Delaye Marcel ;

Archiviste : Espinasse Ernest ;

Commissaires : André Henri, Paret Emile, Roux Joseph, Revest Louis ;

Chef de musique provisoire : Pellegrin Adolphe ;

Sous-Chef : Queyrel Henri.

Nous saluons avec plaisir la réorganisation de cette société et nous augurons très bien de la composition de la commission et de la Direction.

La commission va se réunir pour étudier dans son ensemble la reprise des cours de solfège et des concerts publics.

Réunion. — Les arrosants du canal de Ventavon sont priés de se réunir dimanche 20 juillet à 8 heures du soir à la mairie de Sisteron pour entendre l'exposé de M. Anglès sur les conditions d'application de la nouvelle loi relative au canal de Ventavon.

La fête de la Victoire. — La fête de la Victoire a été favorisée par un temps splendide mélangé d'un léger mistral. Cette fête aurait pú avoir plus d'ampleur si ce n'avait été jour de foire chez nous. Beaucoup d'étrangers étaient venus mais pour traiter seulement des affaires commerciales, aussi le public n'a pu prendre part aux réjouissances que le soir au bal qui s'est tenu sur la Grand'Place et qui ne s'est terminé que très tard. Comme de coutume la retraite aux flambeaux était précédée d'une gigantesque farandole à laquelle prenaient part fillettes et garçons. Somme toute beau temps pour les affaires et pour les plaisirs.

Au collége.— Samedi 12 Juillet a eu lieu dans une des salles du collège la cérémonie de fin d'année qui, en raison des circonstances, à remplacé la distribution solennelle des prix.

Devant les professeurs et les élèves réunis, M. Catta, professeur d'histoire, a prononcé le discours d'usage dont le sujet était : « *De l'utilité de l'enseignement de l'histoire dans la formation intellectuelle morale civique et politique des collégiens* ». Ce discours, aussi documenté qu'intéressant a été très applaudi. M Yrondelle, principal a donné ensuite lecture du Livre d'Or contenant les noms des professeurs et des anciens élèves morts pour la Patrie, puis il a prononcé une émouvante allocution célébrant la mémoire de ces héros et exhortant les jeunes elèves à s'inspirer des glorieux exemples de leurs devanciers. Ces paroles animées du plus pur patriotisme ont produit une grande impression sur l'assemblée qui les a fort appréciées

Après ces éloquents discours les professeurs à tour de rôle ont lu à haute voix le Palmarès Chaque élève a reçu une attestation écrite des prix mérités par lui. Ont obtenu le prix d'Excellence : Classe de philosophie ; M. Clergue Eugène ; 2e classe : MM. Empouy Marius et Yrondelle Pierre ; 5e classe : Giraud Paul et Oddou Auguste ; année préparatoire M. Lieutier Marcel ; classe enfantine : MM. Chabaud Edmond et Revest Henri.

Cette cérémonie tout intime s'est terminée aux accents de la Marseillaise chantée en chœur par tous les élèves du Collège.

Noyé par accident.— Dans la soirée de mardi un jeune bébé de 16 mois fils de M. et Mme Pascal Bernard, jardiniers à St-Lazare a tombé accidentellement dans le canal d'arrosage qui longe la propriété. Prévenus aussitôt les parents se portèrent au secours de leur enfant que le courant avait déjà emporté sous le pont situé à quelques pas. Pour retirer l'enfant, il fallut démolir ce pont, mais hélas la mort avait fait son œuvre. Ce ne fut qu'un cadavre que le père retira de l'eau. On conçoit aisément quel fut le désespoir des parents devant cet accident tragique survenant à quatre mois seulement de la mort d'une fillette de cinq ans que la famille Bernard venait de perdre. En cette triste circonstance nous renouvellons à M. et Mme Bernard nos sentiments de profonde sympathie.

L'enterrement du jeune bébé a eu lieu mercredi soir au milieu d'une affluence de monde.

Electricité. — Les abonnés à l'électricité se demandent pourquoi certains soirs à l'approche de la nuit, la lumière électrique cascade comme une petite folle en les plongeant tantôt dans une profonde obscurité, tantôt dans une clarté très brillante. C'est là un moyen pour griller rapidement les ampoules. La fête du 14 juillet n'a pas été épargnée par ces caprices car en un moment donné pendant la retraite la ville était tout à fait obscure. Nous espérons qu'il suffira de signaler cette situation pour qu'elle cesse, si aucune réparation n'est urgente sur la ligne.

Tempête. — Après une courte pluie, une tempête de mistral s'est abattue sur notre région dans la nuit du 15 au 16, emportant les tentes des cafés et faisant des ravages dans la campagne. Les arbres fruitiers ont tellement été secoués que les fruits jonchent le sol. Ce désastre nouveau faisant suite à une forte sècheresse qui sévit depuis trois mois n'est pas fait pour ralentir les progrès croissants de la vie chère.

L'avenir du Prolétariat. - Dimanche 20 courant de 3 à 4 h. à la mairie, paiement des cotisations du 2e semestre 1919.

Casino-Cinéma. — Ce soir à 9 heures très précises, soirée cinématographique et musicale. Au programme : *Le masque aux dents blanches*, 3e épisode ; *Papa Hulin*, drame en 3 parties ; *Un fiancé sous séquestre*, scène comique ; *Une nièce d'Amérique*, comédie.

Prix des places : Parterre, 1 fr. 50 galeries, 1 fr. 20.

Bal. — Dimanche à 9 h. du soir, grand bal champêtre sur la Terrasse du Café Guindon, avenue de la gare.

Chaque billet d'entrée portera un numéro participant au tirage au sort d'une bouteille d'excellent mousseux.

Entrée générale : 0 fr. 50.

Allocation militaire. — Les bénéficiaires actuels de l'allocation militaire non inscrits au taux dégressif devront se présenter à la mairie pour renseignements à fournir. Les déclarations seront reçues du 16 au 31 Juillet courant. Toute omission entrainera la suppression de l'allocation.

Les déclarants devront être porteurs de leur certificat d'admission.

Pupilles de la Nation.— Les subventions accordées par l'office départemantal pour l'entretien des

© VILLE DE SISTERON

pupilles de la Nation pendant le 2me trimestre 1919 sont actuellement payables chez les percepteurs du département. Ces subventions ne sont pas uniformes ; elles ont été fixées, conformément aux instructions de l'office National, selon les ressources de l'allocataire, l'âge et la santé de l'enfant.

Le taux du secours mensuel accordé par l'Etat aux orphelins nécessiteux de la guerre non encore adoptés comme pupille de la Nation est fixé à huit francs.

Fête de l'Os. — Le groupe fêtait lundi 14 juillet, son troisième anniversaire. Le programme des plus varié s'est déroulé sans incident. Après une séance de tir des plus mouvementée le départ d'un ballon, etc., tous les membres étaient réunis à 8 heures du soir autour d'une table admirablement servie par le vatel Inaudy.

Avant d'ouvrir le feu des fourchettes, le Président en termes émus obéissant sans tarder au sentiment unanime de tous s'empresse d'adresser dans une pensée fraternelle, aux camarades morts pour la France ou décédés depuis le 14 juillet 1914, le vibrant hommage de leur reconnaissance, de leur admiration et de leur douloureux et cordial souvenir.

Au champagne, divers toats sont portés et aussitôt commencent les chansons, notons en passant les Bur... en Ré, de notre sympathique Président, qui obtiennent comme toujours dans ces genres de sorties, un très gros succès.

Avant de se séparer un certain nombre de résolutions sont examinées, toutes sont prises en considération. Cinq demoiselles ayant demandé un peu tardivement leur inscription au groupe, il a été décidé qu'avant d'introduire un élément nouveau et jeune dans la Société, il était prudent que les membres se tatent le pouls en pensant à l'avenir de la Société.. et de la France.

Disons en terminant qu'une collecte faite au profit du Monument commémoratif des morts pour la France, a produit la somme de 72 fr.

Banque Chabrand et Caillat, Gap. — *Succursale de Sisteron, 1, place du Tivoli.* — Paiement de tous coupons français et étrangers dont les prix sont connus ; Remise immédiate et sans frais de Bons de la Défense nationale, un an, six mois et trois mois.

—o—

DEUXIEME AVIS

La Société des Forces Motrices de la Durance, Usine de Cyanamide, invite ses fournisseurs de bien vouloir remettre leurs factures aux bureaux à Chantereine, avant le 25 courant.

—o—

On demande à acheter d'occasion un moteur électrique force 1 HP 1/2. Faire offre au bureau du journal.

—o—

A louer de suite un logement composé de 3 pièces, rue Droite. S'adresser à la librairie Lieutier.

Noix et cerneaux. — Maison américaine établie à New-York désire la représentation d'une bonne maison de l'Isère ou de la Drôme faisant ou pouvant faire l'exportation en gros des noix et cerneaux aux Etats-Unis. S'adresser à M. Jean-Marie VIAL, à St-Etienne (Loire).

—o—

L'Annuaire des Basses-Alpes vient de paraître. Il est en vente à Sisteron à l'Imprimerie-Librairie Lieutier. Prix : **2 fr.**

—o—

A Vendre d'Occasion

Divers meubles comprenant : commode, bois de lit, table de nuit, le tout en noyer et à l'état de neuf.

S'adresser à M. Arnaud Baptistin à la Baume.

—o—

Hôtel des Trois-Rois et Café du Bel-Air

à vendre ou à louer présentement.

Un Traitement efficace

A toutes les personnes qui ont la respiration courte, qui ont de l'oppression, nous conseillons l'emploi de la poudre Louis Legras, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition de 1900. Il n'existe pas de meilleur traitement. C'est le seul remède qui dissipe instantanément les plus violents accès d'asthme, de catarrhe, d'essoufflement, de toux de vieilles bronchites et guérit progressivement. Une boite est expédiée contre mandat de 2 fr. 80 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

ÉTAT-CIVIL

(du 11 au 18 Juillet)

NAISSANCE

Massot Gaston-Xavier-Gabriel, rue Deleuze ; Riogerge Gaston-Paul-Albert, quartier du Jabron.

PUBLICATIONS DE MARIAGE.

Entre M. Massot Henri et Mlle Daurat Germaine ; Entre M. Pichon André et Mlle Clement Blanche ; Entre M. Catta Augustin et Mlle Armand Marie-Rose ;

MARIAGE

Entre M. Julien Paul et Mlle Perrymond Laurence.

DÉCÈS

Bernard Henri-Abel-Edmond quart. St-Lazare

A Vendre PETRIN mécanique moteur essence. Bon état. S'adresser au bureau du journal.

Vient de paraître à la *Librairie de la Renaissance du Livre, 78, boulevard St-Michel, Paris*, un excellent livre qui a pour titre :

La Geôle

L'auteur, pour nous révéler toute la détresse, l'inimaginable martyre des prisonniers français en Allemagne, ne s'est pas contenté de tenir régistre de ses impressions. Il a fait mieux. Il a en quelque sorte, cliché toute la vie d'une escouade de prisonniers. On entend ces malheureux parler, ont les voit agir, tour à tour espérer et perdre l'espoir, s'exaspérer dans d'inutiles révolte, se sentir mourir un peu quand certains de leurs camarades les quittent pour des geôles plus dures encore, ou pour gagner la France si douloureusement désirée. Et ce livre d'histoire vécue, littérairement conçu et exécuté sous la forme du plus humain et dramatique des romans, nous procure une sensation aussi neuve et rare, dans son genre que le firent tour à tour *Gaspard* et *Le Feu*. *La Geôle* sera le livre classique de la Captivité de la Grande Guerre.

Un vol. in 18 jésus (185+117) à 3 fr. 50 (majoration 30 o/o).

La Geôle est en vente à la librairie Lieutier, 25, rue Droite, Sisteron.

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

DRAPERIES ET CONFECTIONS

Vve ANDRÉ

Rue Droite — SISTERON — Basses-Alpes

Mme Ve Adrien ANDRÉ informe tous ses clients de Sisteron et de la région qu'elle continue son commerce de confections et vêtements sur mesure, avec l'aide de ses enfants et de M. ARMAND, ancien coupeur et voyageur de la Maison. Le vêtement sur mesure se recommande pour sa bonne coupe et le fini de son travail.

Grand choix de vêtements confectionnés pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants ; Draps et Coutils

Grand assortiment de Costumes Première Communion Quartier Maître, Louis XV, Américain, Complet veston

Costumes et robes Jersey pour garçons et fillettes ainsi que coiffures assorties

Chemiserie — Bonneterie — Vêtements de travail

Le tout sera vendu comme par le passé en toute confiance et à des prix défiant toute concurrence

Le plus sûr des Placements

Vous voulez que votre argent vous rapporte, et qu'il ne coure aucun risque ?

Rien de plus simple. Vous effectuez le plus rénumérateur des placements sûrs, en achetant des *BONS DE LA DEFENSE NATIONALE.*

Voici à quel prix ont peut obtenir immédiatement ces titres :

PRIX NET des **Bons de la Défense Nationale**

Montant des Bons à l'échéance	SOMME A PAYER POUR AVOIR un bon remboursable dans			
	1 mois.	3 mois.	6 mois.	1 an.
5 25	—	—	—	5 »
21 »	—	—	—	20 »
100 »	99 70	99 »	97 75	95 »
500 »	498 50	495 »	488 75	475 »
1.000 »	997 »	990 »	977 50	950 »
10.000 »	9.970 »	9.900 »	9.775 »	9.500 »

On trouve les *BONS DE LA DEFENSE NATIONALE* partout : Agents du Trésor, Percepteurs, Bureaux de Poste, Agents de Change, Banque de France et ses succursales, Sociétés de Crédit et leurs succursales, dans toutes les Banques et chez les Notaires.

A VENDRE Outillage complet de menuiserie en bon état. — S'adresser à M. CLEMENT, ferblantier à Sisteron.

A Vendre d'occasion

Harnachement Complet

en bon état provenant d'un cheval de gendarme. S'adresser à M. Maurel, bourrelier à Sisteron.

LESSIVE PHENIX

Paquets de 1 kg, 0 kg 500, 0 kg 250

La LESSIVE PHENIX contient tout ce qu'il faut pour bien *laver* et *lessiver* le linge *sans savon* et sans rien ajouter.

SISTERON-JOURNAL

est en vente

à MARSEILLE, chez Mme Monié, journaux, kiosque 12 des Allées de Meilhan.

à AIX, chez M. Martinet, tabacs et journaux, cours Mirabeau.

A Vendre d'occasion, PIANO, marque Gervais, avec partitions musicales. S'adresser au bureau du journal.

AUX GALERIES SISTERONNAISES

Raoul COLOMB

Traverse de la Place, SISTERON

MAISON DE CONFIANCE

Nouveautés — Lainages — Soieries

Toiles et tissus

Lingerie — Bonneterie

Confections pour Hommes, Dames et Enfants

VETEMENTS SUR MESURE

(Grand choix de Complets pour Démobilisés)

M. Raoul Colomb mobilisé pendant la durée de la guerre, reprenant définitivement la direction des **Galeries Sisteronnaises** remercie sa clientèle de l'avoir toujours honoré de sa confiance et l'informe qu'il fera comme par le passé tous ses efforts pour la contenter en lui offrant le choix le plus complet de ses marchandises aux prix les plus modérés.

© VILLE DE SISTERON

GARAGE MODERNE

AUTOMOBILES — CYCLES — MOTOCYCLETTES

VENTE **'PEUGEOT'** ECHANGE

HUILE, ESSENCE, STOCK MICHELIN

LOCATION D'AUTOMOBILES, prix très réduits — TRANSPORT DE POIDS LOURDS

MACHINES A COUDRE

FRANCIS JOURDAN

Rue de Provence (à côté du Casino) — SISTERON — Basses-Alpes

BIJOUTERIE — HORLOGERIE — ORFEVRERIE

BIJOUX DES ALPES

LOUIS BELLE

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN — PARURES DE MARIAGE

Bijoux et articles pour Cadeaux

Orfèvrerie en écrins

Articles pour fumeurs - Or et Argent

Bijoux sur commande

Réparations et transformations en tous genres

Montres — Pendules — Réveils

de toutes marques

LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES

RÉPARATIONS - GRAVURE

A la Belle Jardinière

Lingerie - Bonneterie - Trousseaux

— Layettes —

Corsets — Parapluies — Ombrelles

Confections pour Dames et Enfants

Dépôt du gant Perrin de Grenoble

Grand choix de blouses, robes,

jupons, combinaisons, etc.

IMPERMÉABLES — VETEMENTS D'ÉTE

COSTUMES 1re Communion et Accessoires

Mme MORÈRE

SISTERON (BASSES-ALPES)

MEUBLES EN TOUS GENRES ET DE TOUS STYLES

EBENISTERIE — FAUTEUILS ET CANAPÉS — RÉPARATIONS —

Ancienne Maison V. COLOMB
Fondée en 1850

Emile Pellegrin

SUCCESSEUR DE GEORGES DIÉBO

26, Rue Saunerie, 26

SISTERON

TAPISSERIE — POSE de RIDEAUX ET TAPIS — SOMMIERS —

Les produits alimentaires, hygiéniques pour régime

F. GIRAUD 124 Avenue Thiers LYON

PAINS MOUSSELINE

FLUTES MOUSSELINE

FARINEUX DIVERS

sont les

meilleurs, les plus légers et les plus nourrissants

Dépôt : AUDIBERT, épicier, rue Droite

SISTERON

LOCATION D'AUTOMOBILES

Voitures organisées pour le transport des malades

Jean Rullan

RUE MERCERIE — SISTERON

Epicerie-Droguerie Vve A. TURIN

Rue de l'Horloge — SISTERON

Spécialités de Café, Chocolats et Cacaos

Mastic pour le greffage ; Cire à cacheter les bouteilles

Légumes secs ; Morue 1er choix

Sulfate de fer et de cuivre ; Farine de lin ; Moutarde

Parfumerie ; Savons de toilette ; Bois et savon de Panama ; Essences

Alcool de Menthe ; Eau des Carmes

Teintures. — Peintures — Antirouille. — Eponges

Bouillies pour le Sulfatage des Vignes

Droguerie Vve TURIN, rue de l'Horloge, Sisteron

Le gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre : Le Maire,

© VILLE DE SISTERON